



CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE « Paul Cartier »

Par les présentes,
La commune de Le Douhet, représentée par Monsieur Stéphane TAILLASSON, Maire

Et :
M/Mme/Raison sociale

Adresse.....
.....

Téléphone :

En vue d'organiser (merci de préciser la nature de la manifestation, la date et les horaires) :.....
.....

DESIGNATION PRECISE DES LOCAUX UTILISES :

- Espace traiteur équipé
- Local de stockage matériel
- Salle
- W.C

Le locataire s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus, à les nettoyer et à les remettre en état après usage, ainsi que tout meuble ou accessoires mis à disposition.

Un état des lieux sera effectué avant et après utilisation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : (Attention, la salle municipale « Paul Cartier » peut accueillir, au maximum, 50 personnes).

..... personnes sur **50 personnes autorisées**

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Un règlement de € est versé ce jour **par chèque**.

Représentant le complément du prix de la location suite au versement des arrhes d'un montant de € versé le soit un montant total de €

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement intérieur de cette salle municipale dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Le règlement intérieur de la salle, annexé au présent contrat, aura valeur contractuelle. La confirmation de réservation de la salle n'est effective qu'à réception, du règlement des arrhes correspondant à 50% du montant de la location à la date de réservation.

J'atteste avoir pris connaissance et accepte le contenu du règlement intérieur.

Fait à Le Douhet, le, en deux exemplaires.

*Le bailleur,
Stéphane TAILLASON, Maire*

*Le locataire,
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*